



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 25-27 février 2019

Distribution: générale	Point 7 de l'ordre du jour
Date: 1 ^{er} février 2019	WFP/EB.1/2019/7-A/Add.1*
Original: anglais	Rapports d'évaluation
* <i>Nouvelle parution pour raisons techniques le 15 février 2019</i>	Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation stratégique de l'appui du PAM au renforcement de la résilience

Contexte

1. On trouvera dans le présent document la réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation stratégique de l'appui du PAM au renforcement de la résilience.
2. L'objectif de l'évaluation était essentiellement de clarifier dans quelle mesure la structure organisationnelle du PAM lui permettait d'entreprendre des programmes en faveur de la résilience.
3. Les évaluateurs ont constaté que, même s'il était indiqué dans la politique de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition (2015) que bon nombre des opérations du PAM comportaient déjà des volets consacrés au renforcement de la résilience, il n'existait pas de cadre clair et cohérent permettant de progresser dans le renforcement de la résilience, qui irait du concept à des résultats mesurables en passant par des programmes intégrés. Ils ont fait observer que les plans stratégiques de pays offraient d'importantes possibilités pour combler cette lacune en raison de la plus grande place que ces plans accordaient aux contextes des programmes, aux priorités des gouvernements, aux démarches axées sur l'ensemble de la société et à la programmation intégrée.
4. En conclusion, les évaluateurs ont estimé que le PAM disposait des bases et de l'engagement de haut niveau nécessaires pour renforcer la résilience et permettre ainsi aux individus et aux communautés de résister aux crises. Ce travail devait être adapté aux réalités du terrain et s'accompagner d'une amélioration des directives, de la mesure des résultats et des systèmes.

Coordonnatrices responsables:

Mme V. Guarnieri
Sous-Directrice exécutive chargée du
Département des services concernant les
opérations
tél.: 066513-2200

Mme D. Brown
Directrice
Division des politiques et des programmes
tél.: 066513-2203

5. Les évaluateurs ont formulé un certain nombre de recommandations qui portent sur divers aspects des activités du PAM en matière de renforcement de la résilience et visent à accroître la contribution de l'organisation à l'amélioration de la résilience des individus, des ménages et des communautés.
6. La direction accueille avec intérêt ces recommandations, mais propose d'aborder un peu différemment la mise en œuvre de certaines d'entre elles. Le tableau ci-après présente les mesures qu'il est prévu de prendre pour appliquer les recommandations, et les échéances correspondantes.

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE L'APPUI DU PAM AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises ou à prendre	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 1: Constituer une équipe d'encadrement interdivisions chargée d'élaborer une stratégie de renforcement de la résilience pour venir à bout de la faim, qui sera présidée par le Sous-Directeur exécutif du Département des services concernant les opérations.</p> <p>Ses responsabilités devront être les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Énoncer des principes clairs à appliquer dans les activités menées par le PAM pour renforcer la résilience des femmes, des hommes, des filles et des garçons face aux crises qui retardent les progrès en matière de sécurité alimentaire. ii. Définir la contribution d'un certain nombre d'unités et de divisions du PAM au renforcement de la résilience face aux différents types de crises, notamment les crises climatiques, économiques et politiques, dans divers contextes. 	<p>Sous-Directrice exécutive chargée du Département des services concernant les opérations; directeur de chaque division devant nommer un membre de l'équipe</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Ce point est accepté. Le PAM examinera les principes énoncés dans sa politique de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition de 2015 ainsi que dans le cadre conceptuel de collaboration et de partenariat entre les organismes ayant leur siège à Rome pour renforcer la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, afin de déterminer les éventuels domaines d'action supplémentaires dans lesquels il peut s'investir pour améliorer la résilience des femmes, des hommes, des filles et des garçons face aux crises. ii. Ce point est accepté. Le groupe de travail sur la résilience mis sur pied au sein de l'équipe d'encadrement encouragera l'élaboration d'une procédure opératoire définissant les rôles des unités et des divisions dans le renforcement de la résilience avant, pendant et après divers types de crises et dans des environnements différents. Le modèle de procédure reposera sur les 12 modèles opérationnels mentionnés dans la réponse 1c) ci-dessous. 	<p>Équipe d'encadrement chargée du renforcement de la résilience constituée d'ici à juin 2019; première réunion de l'équipe d'ici au 30 juin 2019, suivie de réunions tenues tous les deux mois jusqu'à la fin des travaux ou au plus tard jusqu'en décembre 2020, date de la fin de la période couverte par la stratégie.</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE L'APPUI DU PAM AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises ou à prendre	Délai de mise en œuvre
<p>iii. Élaborer une stratégie visant à intégrer des approches explicites en matière de renforcement de la résilience dans les PSP futurs.</p> <p>iv. Mettre au point des techniques de renforcement de la résilience dans les situations de crise prolongée et de conflit.</p> <p>v. Mettre au point des techniques de renforcement de la résilience dans les environnements touchés par des dérèglements climatiques récurrents et de plus en plus graves.</p> <p>vi. Examiner les activités au regard des capacités concourant à la résilience qu'elles visent à appuyer, et les relier aux partenariats recensés.</p>		<p>iii. Ce point est accepté. Le PAM élaborera une stratégie de résilience fondée sur des exemples issus de 12 modèles appliqués à des opérations contribuant au renforcement de la résilience à divers niveaux et dans des environnements différents. Les bureaux de pays seront invités à s'inspirer de ces modèles opérationnels lorsqu'ils concevront un PSP qui comprendra des activités visant des effets directs en matière de résilience. Les modèles seront ensuite adaptés en fonction des environnements, des priorités et des exigences des gouvernements nationaux en vue de leur utilisation dans le cadre de PSP futurs.</p> <p>iv. Ce point est accepté. À traiter dans la réponse 1 iii) ci-dessus.</p> <p>v. Ce point est accepté. À traiter dans le cadre de la réponse 1 iii) ci-dessus.</p> <p>vi. Ce point est accepté.</p>	

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE L'APPUI DU PAM AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises ou à prendre	Délai de mise en œuvre
vii. Mener une étude interne consacrée aux connaissances existantes et aux enseignements relatifs aux approches suivies par le PAM pour mettre en œuvre des programmes contribuant au renforcement de la résilience – notamment en matière de protection sociale réactive face aux chocs –, et en faire la synthèse.		vii. Ce point est accepté. À traiter dans le cadre des réponses aux points 1 ii) et 1 iii) ci-dessus.	
<p>Recommandation 2: Intégrer des questions relatives à l'égalité des genres, à l'autonomisation et à la résilience dans les directives concernant les examens stratégiques Faim zéro et la feuille de route intégrée destinées aux bureaux de pays.</p> <p>Pour inciter les bureaux de pays à adopter une approche fondée sur la résilience, il faudrait notamment poser les questions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • De qui le PAM devrait-il contribuer à renforcer la résilience (par sexe et groupe d'âge)? • Face à quels types de crises faut-il renforcer la résilience (crises économiques, politiques, climatiques)? • Comment la résilience sera-t-elle renforcée – par quelle combinaison de ressources et de systèmes sociaux, écologiques, technologiques, alimentaires ou liés à la gouvernance ou aux marchés? • Quelles capacités le PAM peut-il appuyer le plus efficacement? • Comment la contribution du PAM se rattache-t-elle à celle d'autres acteurs, notamment les entités gouvernementales? 	Équipe chargée de la feuille de route intégrée et Division de la coordination et de l'appui stratégiques	<p>La recommandation est acceptée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bien qu'ils soient élaborés avec l'appui du PAM, les examens stratégiques Faim zéro sont des études indépendantes que les pays prennent en main afin d'adapter l'objectif de développement durable 2 au contexte national. Le PAM continuera d'influer sur l'approche et la méthodologie par pays suivies lors des différents examens ainsi que sur le contenu analytique de ces derniers, et encouragera, chaque fois que cela sera possible, l'intégration des questions relatives à l'égalité des genres, à l'autonomisation et à la résilience dans des processus pris en charge par les pays. Le PAM continuera également de plaider en faveur d'examen stratégiques Faim zéro inclusifs et consultatifs qui permettent aux différentes parties prenantes de faire entendre leur voix, suivent une démarche axée sur l'ensemble de la société et comprennent des représentants des groupes marginalisés risquant d'être laissés pour compte. • La Division de la coordination et de l'appui stratégiques révisera les directives consacrées à l'élaboration des examens stratégiques Faim zéro afin d'insister sur la prise en compte des questions relatives à l'égalité des genres et à l'autonomisation au cours du processus. 	Juin 2019

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE L'APPUI DU PAM AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises ou à prendre	Délai de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les résultats attendus sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition? 		<ul style="list-style-type: none"> Chaque fois que cela sera possible, les directives relatives à la feuille de route intégrée et aux questions connexes seront réexaminées, en envisageant d'y ajouter les questions soulevées dans les recommandations 2 (première puce) à 2 (sixième puce) lorsque ces questions n'y figurent pas déjà, et en développant les questions qui y sont déjà traitées si nécessaire. Les différentes divisions relevant du Département des services concernant les opérations et le Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes ont déjà communiqué de nombreux éléments. Ces unités vont à présent examiner les sections pertinentes des directives sous l'angle du renforcement de la résilience. Les chapitres suivants des directives relatives à la feuille de route intégrée intitulées "<i>Functional area resources for successful strategic reviews and country strategic plans</i>" seront notamment révisés: le chapitre 17, par le Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays; le chapitre 18, par les responsables du Projet pilote relatif à la résilience en milieu rural; le chapitre 24, par l'Unité de la résilience et de la prévention; le chapitre 25, par le Service des systèmes alimentaires; et le chapitre 27, par le Service des politiques en matière de programme. 	

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE L'APPUI DU PAM AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises ou à prendre	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 3: Consolider l'assise financière et la base de partenariats nécessaires pour mener des initiatives en faveur du renforcement de la résilience.</p> <p>i. Trouver un financement de départ pour la collecte de données de référence et la planification d'initiatives intégrées en faveur de la résilience. Ce financement pourrait provenir de fonds non affectés, tels que le projet de fonds de transition pour le Programme 2030.</p> <p>ii. Élaborer une stratégie de mobilisation de fonds pour le financement à long terme des initiatives en faveur du renforcement de la résilience, notamment au moyen de guichets de financement thématiques (résilience climatique, par exemple) et dans le cadre d'une collaboration avec le secteur privé (instruments d'assurance, par exemple).</p> <p>iii. Réviser le modèle de plan d'action en matière de partenariat afin d'y intégrer la prise en compte de la résilience et d'y définir clairement les rôles des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux.</p>	<p>Division des partenariats avec les gouvernements et Comité pour l'affectation stratégique des ressources</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>i. Dans le cadre de l'affectation stratégique des ressources, le PAM cherchera à déterminer comment utiliser les fonds non préaffectés afin d'aider les bureaux de pays à recueillir des données de référence et à planifier des initiatives intégrées en faveur de la résilience.</p> <p>ii. Ce point est accepté. Le PAM suivra une approche globale en matière de mobilisation de fonds et plaidera en faveur de l'engagement de ressources au niveau des effets directs stratégiques des PSP, notamment de ressources destinées à des initiatives visant à renforcer la résilience. La démarche tirera parti des partenariats stratégiques et opérationnels conclus en vue d'obtenir des résultats convenus d'un commun accord.</p> <p>iii. Ce point est accepté. Une étude interne approfondie et une analyse de l'utilisation des plans d'action en matière de partenariat ont été entreprises afin, notamment, d'examiner le modèle et les directives utilisés. Les directives seront actualisées et publiées d'ici à la mi-2019 et comprendront des instructions sur la recherche et l'exploitation de possibilités de financement thématique au niveau des bureaux de pays.</p>	<p>Décembre 2019</p> <p>En cours</p> <p>Juin 2019</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE L'APPUI DU PAM AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises ou à prendre	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 4: Sur la base de la stratégie élaborée (recommandation 1), commander une étude sur les effectifs afin d'évaluer les ajustements horizontaux et verticaux nécessaires pour permettre aux employés du PAM de remplir les engagements pris en faveur de la résilience.</p> <p>Cette étude viserait les objectifs suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • encourager la création d'équipes intégrées afin de mettre un terme au cloisonnement du travail dans les bureaux de pays, les bureaux régionaux et les unités du Siège, et nommer des chefs d'équipe qui dirigeront les activités au nom des différentes unités représentées au sein de chaque équipe et rendront compte aux hauts responsables; • sur la base d'un modèle de financement pérenne, augmenter la disponibilité du personnel du Siège et des bureaux régionaux de façon à fournir un appui technique continu aux bureaux de pays, notamment au moyen de détachements; • maintenir des compétences spécialisées au Siège afin d'élaborer et d'organiser des méthodes et des directives techniques susceptibles d'être incorporées dans des programmes intégrés; 	<p>Division des politiques et des programmes, avec l'appui de la Division des ressources humaines</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce point est accepté. La Division des ressources humaines collaborera avec des unités techniques pour planifier les effectifs, ce qui permettra au PAM de disposer des compétences dont il a besoin pour relever les défis à venir, notamment dans le cadre des programmes en faveur de la résilience. Les compétences spécialisées nécessaires seront comparées aux compétences présentes dans l'ensemble du PAM, et des plans visant à combler les lacunes seront établis en utilisant tout l'éventail des modalités contractuelles. Des fichiers de spécialistes de l'appui aux programmes en faveur de la résilience seront constitués dans le cadre de ce travail. • Ce point est accepté. Le PAM renforcera l'appui technique que les bureaux régionaux et le Siège fournissent aux bureaux de pays. La mise en place d'un modèle de financement pérenne destiné aux activités de programme du PAM demeure difficile, et dépassait la portée de l'évaluation stratégique. • Ce point est accepté. La mise en œuvre de cette recommandation dépend des suites données aux recommandations 3 i) et 3 ii). En outre, quelques compétences spécialisées seront développées dans les bureaux régionaux afin de faciliter la production de données factuelles destinées aux approches et aux modèles opérationnels décrits dans les réponses aux recommandations 1 et 7. 	<p>Décembre 2020</p>

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION
STRATÉGIQUE DE L'APPUI DU PAM AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises ou à prendre	Délai de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • faire coïncider les profils d'emploi, les compétences et les modalités des contrats avec les besoins, en gardant à l'esprit la nature à long terme des activités en faveur de la résilience; • créer un fichier de profils d'emploi "non traditionnels" utiles pour l'élaboration de programmes en faveur de la résilience; et 		<ul style="list-style-type: none"> • Ce point est accepté. La mise en correspondance des profils d'emploi, des compétences et des conditions contractuelles sera intégrée à un examen des effectifs à l'échelle mondiale, qui devrait débuter en 2019. La Division des ressources humaines étudie actuellement diverses options contractuelles qui sont conformes aux règles et règlements du PAM en matière de financement et qui faciliteraient l'utilisation de profils d'emploi et de conditions contractuelles correspondant à la nature à plus long terme des activités en faveur de la résilience. Des exemples seront présentés et diffusés sous la forme de bonnes pratiques à l'intention des bureaux de pays et des bureaux régionaux. • Ce point est accepté. Les unités et les divisions techniques sont encouragées à constituer des fichiers de consultants recrutés à court terme possédant des compétences techniques et des compétences d'encadrement, à même de fournir rapidement un appui technique spécifique lors d'opérations et d'activités contribuant à la résilience. En outre, la mise en place d'un "vivier des talents internationaux de demain" permettra au PAM de disposer de spécialistes triés sur le volet susceptibles d'être déployés dans le cadre de contrats de durée déterminée au cours de programmes pluriannuels intégrés axés sur la résilience. 	

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE L'APPUI DU PAM AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises ou à prendre	Délai de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> envisager d'ajouter à l'évaluation de la performance du personnel un indicateur relatif à la capacité de travailler au sein d'une équipe intégrée. 		<ul style="list-style-type: none"> Ce point est accepté. Après examen de l'indicateur recommandé relatif à la capacité de travailler au sein d'une équipe intégrée, la direction estime que cet indicateur serait trop spécifique pour être intégré au système général d'évaluation de la performance du personnel. Cela n'empêche pas les responsables et les membres du personnel d'ajouter un indicateur de ce type s'ils le jugent utile. 	
<p>Recommandation 5: Regrouper des données de mesure de la performance issues d'initiatives relatives à la résilience aux fins de l'établissement de rapports institutionnels et de la communication d'informations aux partenaires nationaux.</p> <p>Élaborer un cadre de suivi des résultats compatible avec le Cadre de résultats institutionnels:</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégrer dans ce cadre des informations sur les contributions et les effets directs liés à la résilience, notamment les hypothèses sous-jacentes, que le PAM et ses partenaires s'attendent à observer dans les populations exposées à des crises. 	Division de la gestion et du suivi de la performance et Division des politiques et des programmes	<p>La recommandation est partiellement acceptée.</p> <p>Le PAM est conscient des lacunes dans les données et les outils utilisés pour mesurer les résultats obtenus en matière de renforcement de la résilience. Cela étant, au lieu d'élaborer un cadre distinct de suivi de ces résultats, il cherchera les moyens de définir des indicateurs et des méthodes de mesure de la résilience susceptibles d'être intégrés dans le Cadre de résultats institutionnels. Le PAM utilisera par conséquent les systèmes existants de suivi et d'établissement de rapports pour donner suite aux points ci-après évoqués dans la recommandation.</p> <ul style="list-style-type: none"> Ce point est accepté. Des normes minimales de mesure des effets directs et de l'impact, accompagnées des hypothèses sous-jacentes, seront élaborées à partir d'études quantitatives et qualitatives visant à évaluer la contribution qu'apportent les activités menées par le PAM et ses partenaires au renforcement de la résilience dans les régions sujettes aux crises. 	<p>Décembre 2020</p> <p>Décembre 2019</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE L'APPUI DU PAM AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises ou à prendre	Délai de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une note globale ou indicielle qui s'intégrera dans le Cadre de résultats institutionnels, et qui s'accompagnera de brèves descriptions contextuelles des facteurs externes et internes influant sur les résultats. <p>Les bureaux de pays devraient envisager de mesurer les différences entre les effets directs en matière de résilience à l'aide d'une analyse économétrique spécifique, telle que le modèle de mesure et d'analyse de l'indice de résilience RIMA II, en veillant à ce que les processus d'analyse puissent être conduits chaque année. Les procédures habituelles de suivi pourraient constituer une solution moins contraignante et moins onéreuse permettant de faciliter l'apprentissage et l'information, et pourraient être utilisées plus fréquemment qu'une évaluation à grande échelle des capacités concourant à la résilience. Cette recommandation n'est applicable qu'à la condition que le PAM fasse converger les interventions afin de créer des effets directs en matière de résilience. Si les interventions restent disparates et dissociées, le PAM devrait envisager d'utiliser des indicateurs fondés sur des perspectives (introduits dans le Cadre de résultats institutionnels) afin d'aller au-delà du suivi au niveau des produits et de mieux comprendre comment les interventions aident les personnes à parvenir à la sécurité alimentaire ou les en empêchent.</p>		<ul style="list-style-type: none"> Ce point est accepté. Toutes les méthodes de mesure de la résilience ne permettent pas de créer des notes globales ou fondées sur un indice. Le PAM commandera une étude des 45 cadres et outils relatifs à la résilience mentionnés dans l'évaluation afin de rechercher comment les indicateurs qualitatifs et quantitatifs existants pourraient être utilisés pour matérialiser les changements se produisant dans divers aspects de la résilience face aux aléas et aux facteurs perturbateurs. Des travaux supplémentaires viseront à rechercher les moyens d'évaluer le rythme auquel les ménages et les communautés se rétablissent à la suite de crises, que l'on pourrait ajouter sous la forme d'un outil de mesure. <p>Cette recommandation est partiellement acceptée. La mesure et l'analyse de l'indice de résilience RIMA II est complexe, et le PAM continuera de travailler à son élaboration en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, tout en veillant à ce que les parties prenantes comprennent cet outil et son rôle dans le suivi et l'établissement de rapports du PAM dans certains cas bien précis. Pour mesurer les effets directs en matière de résilience, le PAM recherchera également les moyens d'utiliser des analyses quantitatives et qualitatives consistant à examiner au fil des années des indicateurs relatifs aux capacités concourant à la résilience et des indicateurs de réponse. En outre, comme le recommande le groupe de travail sur la mesure de la résilience relevant du Réseau d'information sur la sécurité alimentaire, le PAM veillera à accorder une place équivalente aux analyses qualitatives et quantitatives ou économétriques pour mettre en évidence et quantifier les effets de ses actions et de celles de ses partenaires sur le renforcement de la résilience face à divers chocs et facteurs perturbateurs dans des environnements différents.</p>	<p>Décembre 2019</p> <p>Juin 2020</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE L'APPUI DU PAM AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises ou à prendre	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 6: Renforcer les capacités dont les unités du Siège et les bureaux régionaux disposent pour recueillir, rassembler et analyser des informations sur diverses crises covariables transfrontières et localisées avant que celles-ci ne surviennent.</p> <p>Cela nécessiterait:</p> <ul style="list-style-type: none"> de recourir davantage aux modèles climatiques et de les relier aux informations existantes tirées des données sur les marchés, les conditions agroécologiques et les populations (et éventuellement d'autres catégories de données, telles que celles relatives à la baisse des envois de fonds); d'examiner les systèmes d'information du PAM en vue de renforcer les liens entre les différentes bases de données et d'enrichir ainsi la base de données factuelles utilisée pour élaborer des programmes en faveur de la résilience; 	<p>Division des politiques et des programmes et bureaux régionaux</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <ul style="list-style-type: none"> Ce point est accepté. Lorsque cela sera possible, le PAM recensera ces sources de données et les intégrera dans ses outils de conception de programmes et dans les axes de travail poursuivis conjointement avec ses partenaires, comme l'analyse intégrée du contexte, les analyses de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence, les programmes saisonniers axés sur les moyens d'existence, le modèle de simulation des effets de crises et les analyses approfondies de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité. Ce point est accepté. Dans le cadre de l'initiative de transformation numérique du PAM, la Division des politiques et des programmes travaillera, en collaboration avec la Division de la préparation aux situations d'urgence et de l'appui aux interventions et d'autres divisions relevant du Département des services concernant les opérations, à un examen des systèmes d'information – tels que le système automatisé d'analyse et de cartographie des catastrophes, la plateforme de visualisation des données pour le suivi saisonnier agroclimatique, le portail OPweb consacré aux opérations, le système interne d'alerte et le dispositif d'alerte rapide – afin de renforcer les liens entre les différentes bases de données. 	<p>Décembre 2021 Juin 2021</p> <p>Décembre 2020</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE L'APPUI DU PAM AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises ou à prendre	Délai de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> d'aider les organes régionaux à relier et à comprendre les incidences pour la sécurité alimentaire et les utilisations possibles de leurs données; et de continuer d'expérimenter les fonctions de "déclenchement" introduites par les assurances indicielles (l'initiative en faveur de la résilience des communautés rurales et la Mutuelle panafricaine de gestion des risques) ainsi que le financement fondé sur les prévisions afin d'anticiper plus facilement les mesures immédiates à prendre dans les environnements exposés aux crises. 		<ul style="list-style-type: none"> Ce point est accepté. Le Siège et les bureaux régionaux continueront de collaborer avec des entités régionales et mondiales pour créer des liens entre les différents flux de données utilisés dans le cadre de la prise de décisions et des activités de sensibilisation. Ce point est accepté. Le PAM continuera d'expérimenter des mécanismes de financement anticipé et de financement des risques appuyés par des dispositifs de financement fondé sur les prévisions, la Mutuelle panafricaine de gestion des risques et des services de micro-assurance. Il étudiera également l'application de ces outils pour renforcer la résilience face à diverses crises non liées au climat dans des environnements différents. Le PAM continuera de plaider en faveur d'investissements pluriannuels dans les domaines de la préparation, du redressement et du renforcement de la résilience, de façon à compléter les ressources générées au moyen des fonctions de "déclenchement" par les gouvernements, les partenaires de développement et d'autres organismes des Nations Unies. 	<p>En cours</p> <p>En cours</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE L'APPUI DU PAM AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises ou à prendre	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 7: Appuyer la production de données factuelles sur la pertinence des interventions en faveur de la sécurité alimentaire et de la résilience lors de conflits et de crises prolongées.</p> <p>Cet appui suppose notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> de collaborer avec des instituts de recherche, les gouvernements et des partenaires des Nations Unies, en particulier ceux dont le mandat couvre le traitement des questions relatives à la problématique femmes-hommes, afin de commander des recherches et des évaluations opérationnelles permettant de dégager des enseignements et des données factuelles sur le bien-fondé des programmes en faveur de la résilience pour différents individus (femmes, hommes, filles et garçons) et communautés; d'organiser une large consultation avec les bénéficiaires d'interventions actuelles et passées du PAM en faveur de la sécurité alimentaire et de la résilience afin de déterminer comment l'assistance alimentaire, les transferts de type monétaire, la création d'actifs et d'autres interventions favorisent ou entravent la mise en place de leurs stratégies d'adaptation; et 	<p>Division des politiques et des programmes</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <ul style="list-style-type: none"> Ce point est accepté. Si les ressources le permettent, le PAM continuera de développer sa collaboration avec des instituts de recherche tels que SIPI et Peri-Peri afin d'étoffer la base de données factuelles sur l'adéquation des programmes en faveur de la résilience pour divers individus, ménages et communautés dans des environnements différents. En outre, le PAM participera à des initiatives menées par des partenaires pour dégager des enseignements et produire des données factuelles sur la résilience dans des régions touchées par des conflits et d'autres environnements et examinera les résultats obtenus, notamment les constatations issues des travaux de recherche appuyés par des groupes de travail mondiaux tels que l'initiative Resilience Evidence for Decisions in Development (http://www.fsincop.net/resource-centre/detail/en/c/1144786/). Le PAM a commandé des études comprenant des analyses et des évaluations des effets de différentes modalités de transfert et activités sur l'autonomisation, la nutrition et la sécurité alimentaire dans des situations de conflit, des crises prolongées et d'autres contextes. Un examen des constatations issues de ces études sera mené pour guider l'élaboration d'un cadre de référence dans la perspective de travaux de recherche sur le terrain ultérieurs consacrés à l'influence de différentes interventions sur les stratégies de survie. 	<p>Juin 2020</p> <p>Décembre 2019</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE L'APPUI DU PAM AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises ou à prendre	Délai de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> de mener une évaluation ou un examen des interventions du PAM dans ce domaine, en prêtant attention aux stratégies d'entrée et de retrait et aux expériences des bénéficiaires. 		<ul style="list-style-type: none"> Le PAM commandera une étude interne des interventions en faveur de la sécurité alimentaire et de la résilience dans les situations de conflit et les crises prolongées afin de dégager des bonnes pratiques que le groupe de travail sur la résilience créé au sein de l'équipe d'encadrement sera chargé de diffuser (voir la réponse à la recommandation 1 i). 	<p>Juin 2020</p>